



# Décontamination de masques respiratoire N95 avec la technologie Bioquell

Selon l'autorisation d'utilisation d'urgence de la Santé Canada

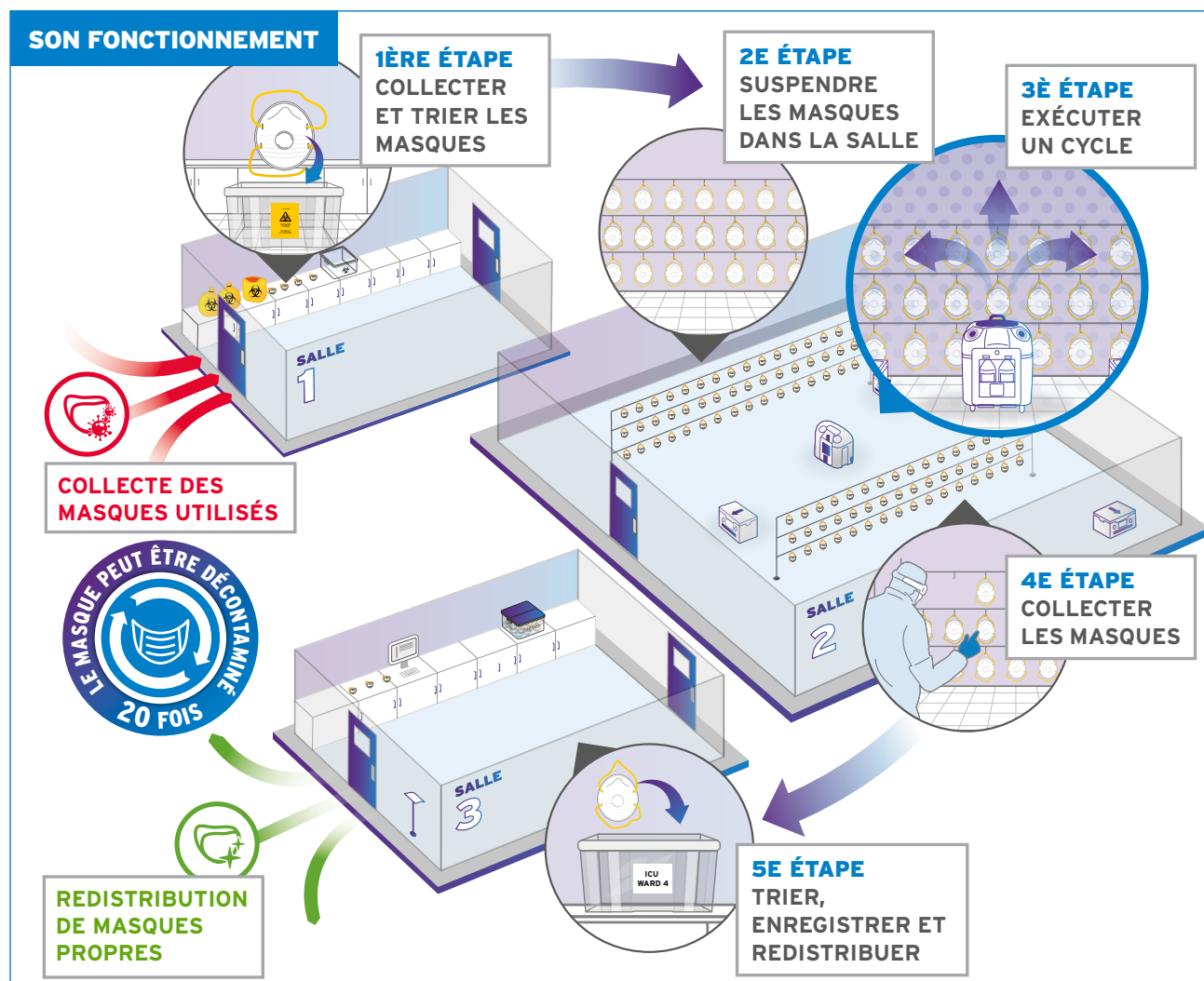
Santé Canada a émis une autorisation en vertu de l'Arrêté d'urgence concernant l'importation et la vente de dispositifs médicaux à utiliser en relation avec COVID-19 pour l'utilisation d'urgence de la technologie Bioquell d'Ecolab (ci-après dénommée "système Bioquell") dans la décontamination des respirateurs compatibles N95 ou équivalents N95 ("respirateurs compatibles N95"), en vue de leur réutilisation par le personnel de santé. Le personnel de santé doit suivre ces instructions, ainsi que les procédures en vigueur dans leur établissement de santé, pour préparer les respirateurs N95 compatibles à la décontamination par le système Bioquell.

La distribution de masques respiratoires N95 aux professionnels de santé de première ligne est un élément essentiel pour les protéger lors du traitement des patients infectés par la Covid-19. En utilisant la technologie de vapeur de peroxyde d'hydrogène de Bioquell, les établissements peuvent désormais réutiliser les masques N95 rapidement, en toute sécurité et de manière répétée. Chaque masque peut être décontaminé jusqu'à 20 fois.

La vapeur de peroxyde d'hydrogène de Bioquell élimine les agents pathogènes de toutes les surfaces exposées dans une pièce fermée. Il n'est pas nécessaire de procéder à des essayages supplémentaires et ne nécessite qu'un seul cycle.

La technologie Bioquell n'est autorisée que pour la durée de la déclaration de pandémie de la COVID-19, à moins qu'il ne soit mis fin ou révoqué plus tôt par AAU.

Pour en savoir plus, consultez le site [bioquell.com/N95](https://bioquell.com/N95) dès aujourd'hui et voir comment nous pouvons vous aider à contrôler votre approvisionnement en masques.



\*Les masques respiratoires N95 ou équivalents N95 contenant des matériaux à base de cellulose sont incompatibles avec le procédé de décontamination Bioquell.

Le système technologique de Bioquell n'a été ni autorisé ni approuvé pour l'indication de traitement des patients atteints d'une infection par la COVID-19.